



Les certificateurs associés  
— DIAGNOSTICS IMMOBILIERS —

# CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

## OPERATEUR EN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

**Nom** *Monsieur Nicolas MAES*

**Numéro identification** *2/1510*

FCBA atteste que la personne ci-dessus dénommée est certifiée pour ses capacités à réaliser des diagnostics pour les secteurs ci-dessous.

<b>Secteurs :</b>	<b>Termites Métropole</b>
<b>Certificat délivré jusqu'au :</b>	<b>08/03/2014</b>

Cette personne est compétente pour délivrer des diagnostics dans les secteurs concernés conformément à l'article R.271-1 du décret n°2006-1114 du 05 septembre 2006.

Le suivi de sa compétence est réalisé conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.

**La liste à jour des titulaires de la certification selon les secteurs de compétence est disponible à FCBA et à CERTIGAZ et est accessible sur le site Internet [www.lescertificateursassocies.fr](http://www.lescertificateursassocies.fr)**

Les certificats concernant les diagnostics complémentaires du gaz et de la performance énergétique sont délivrés par CERTIGAZ.



Accréditation  
N°4-0029  
Portée  
disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

FCBA Organisme certificateur



10, avenue de Saint-Mandé  
75012 Paris  
Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19  
Fax : +33 (0)1 43 40 85 65  
[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Pour l'Organisme Certificateur

**CERTIFICAT N° 7791/2009**  
**Fait à Paris le 09 Mars 2009**

**LE RESPONSABLE CERTIFICATION**  
**Alain HOCQUET**